

Déclaration liminaire du comité technique ministériel des 8 et 9 février 2022

Madame la Présidente,

Instances de dialogue social :

FO Agriculture rappelle que le mode dématérialisé ne peut et ne doit plus être la règle. Comme pour le reste des mesures qui s'appliquent aujourd'hui, nous devons retrouver un mode de travail "pérenne", c'est à dire en présentiel avec les équipements et règles qui permettent d'accueillir les instances dans des conditions répondant aux mesures en vigueur.

Recrutement des contractuels, **FO Agriculture** demande plus de respect !

Madame la Présidente, vous connaissez notre attachement au recrutement d'agents titulaires, dans le cadre du Statut, avec une formation et une rémunération correspondant aux responsabilités qu'ils exercent. Nous sommes cependant déterminés à défendre nos collègues contractuels et à dénoncer les abus, injustices voire infractions que l'Administration exerce à leur encontre.

Nous sommes de plus en plus sollicités par des collègues dont les Directions n'ont pas d'états d'âme à les faire travailler avant même que leur contrat ne soit finalisé. Nous pouvons aussi vous citer des cas où des Directions plus scrupuleuses renvoient des collègues chez eux après quelques heures ou jours de travail pour les mêmes raisons.

Un contractuel ne peut pas toucher son salaire avant deux mois suivant son embauche, même en cas de renouvellement de contrat. Pourtant l'Administration ne jure plus que par le recours aux contractuels, malléables et corvéables à moindres frais. Elle n'est pas capable de les recruter correctement ni de les payer dans les temps. Nous ne pouvons tolérer ce manque de considération qui plonge des collègues dans des difficultés matérielles considérables.

FO Agriculture a déjà contraint par le rapport de force l'Administration de certains départements à se donner les moyens de régulariser les dossiers sans délai. Des collègues sont également en passe de saisir le tribunal administratif en "référé-liberté" pour faire respecter leurs droits. **FO Agriculture** sera là pour les accompagner. Aussi, **FO Agriculture** vous demande de leur épargner cette peine en veillant et en donnant des instructions afin que l'organisation avec les établissements, services déconcentrés et SGCD permette à l'État de respecter ses obligations d'employeur.

Situation sanitaire :

Avec le variant OMICRON, la crise sanitaire a de lourdes conséquences sur le fonctionnement de notre ministère. On dénombre par exemple 739 cas au 1er février 2022 dans les DDI dont 4 clusters. Qu'en est-il pour le MAA ? Alors que les chiffres sont très élevés, notre gouvernement a décidé le retour au télétravail dit "de droit commun" tout en demandant de respecter strictement les gestes barrière qui eux restent plus que jamais en vigueur. **FO Agriculture** demande au MAA d'apporter des consignes adaptées aux situations particulières des agents.



Enseignement agricole :

Dans l'enseignement agricole, le 13 janvier, beaucoup de nos collègues sont descendus dans la rue. Enseignants, personnels administratifs ou techniques, infirmières, AE et AESH..., tous avaient à cœur de faire savoir leur « ras le bol » des protocoles annoncés au dernier moment et qui changent sans arrêt !

La pandémie, nous la subissons tous depuis 2 ans maintenant. Le dernier variant est plus contagieux. Mais rien n'est anticipé. On attend la prise de parole de Monsieur Blanquer sur BFM ou ses déclarations dans le Parisien édition numérique réservée aux abonnés pour savoir comment on va accueillir les élèves.

Entre les élèves malades, les collègues absents, les cas contacts à gérer, tous les personnels sont impliqués dans un surcroît de travail et de réorganisation au jour le jour. Sans compter que si les absences sont liées à la restauration, il faut pallier et proposer des repas froids, ou fermer.

La progression pédagogique se fait en pointillés. Tous les personnels sont surmenés et les vacances attendues avec impatience par tous.

C'est pourquoi, pour les CAPa, les bac pro et les BTS nous demandons une réflexion rapide sur les aménagements des examens.

Pour tous les agents de l'enseignement agricole, nous demandons une prime COVID dans l'immédiat.

La réalité du terrain :

FO Agriculture tient à vous alerter, tant qu'il en est encore temps. Les agents sont fatigués non seulement à cause de la crise COVID, mais aussi à cause de la mise en place des réformes perpétuelles. Certaines sont censées faciliter le quotidien des agents. Mais au final ne font-elles pas que le complexifier ? Surcharge de travail, augmentation des sollicitations et des exigences hiérarchiques, gestion des injonctions contradictoires et effets dus à la baisse des effectifs... la liste est longue ! Madame la Présidente, vous le savez, les agents ont le sens du service public. Mais les alertes RPS se multiplient et la corde commence à céder. Tous les agents quelque soit leur catégorie sont impactés.

FEADER :

385 ETP vont être "abandonnés" par le MAA et "avalés" par les Conseils Régionaux. Notre ministre quant à lui nous a déclaré avoir mandaté les préfets de région pour organiser ces transferts le mieux possible. Les préfets auront-ils le pouvoir suffisant pour mener à bien cette mission ? **FO Agriculture** en doute mais nous suivrons de près ce dossier qui embarque nos collègues vers l'inconnu. Nous resterons attentifs au rêve vendu par certains Conseils Régionaux. Et que dire des contractuels : quel mépris !

Les Préfets de Région ont les dents longues : Redistribution de 3% des effectifs des personnels des services déconcentrés

Des DRAAF annoncent déjà les intentions affichées par des préfets de régions de piocher notamment dans la manne des postes abattoirs non pourvus. **FO Agriculture** alerte une nouvelle fois le MAA sur la tension qui pèse déjà trop fortement sur les services et la nécessité d'empêcher toute suppression/redistribution de postes abattoirs, mais aussi de tous les autres postes des services déconcentrés du MAA. Nous vous rappelons qu'il manque des postes partout dont 900 ETP de contrôleurs par exemple.

FO Agriculture souhaite connaître lors de ce CT l'analyse et la stratégie du MAA à ce sujet.

Le Ministère de l'Intérieur partage nos revendications !

Ainsi il a porté les deux messages suivants auprès du Premier ministre et en interministériel :

"Il serait peut-être temps de laisser reposer les réformes en cours (Fatigue des agents et des cadres)".

"L'importance est également de faire une pause dans la réduction des effectifs".

FO Agriculture se félicite de ces revendications communes !

A notre grand étonnement, le MI nous dit que ce message n'est pas forcément entendu par tous les Ministères. Quelle est la position du Ministère de l'Agriculture ?

Merci de votre attention